



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

éducation
nationale



Commission Départementale
d'Orientation vers les
Enseignements Adaptés
Secteur Nord
01 46 44 84 06
anne.cornet@ac-versailles.fr
Mme Anne CORNET
4, rue du Général Leclerc
92130 Issy les Moulineaux

réf :

Issy-les-Moulineaux, le 26 Janvier 2015

Madame KENABIL Abassia
47 rue du Haut de la Noue
92390 VILLENEUVE LA GARENNE

NOTIFICATION DE DECISION D'ORIENTATION

L'enfant : HOSPICE Ramayelle

Sexe : F

Né(e) le : 13/12/2004

Etablissement d'origine : Ecole él. Jules Verne B VILLENEUVE LA GARENNE

Décision de la commission réunie le : 26 janvier 2015

Après étude du dossier de votre enfant et au vu des éléments portés à sa connaissance, la Commission vous propose une orientation vers les Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés (EGPA) en classe de 6^{ème} pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Les coordonnées de l'établissement d'affectation vous seront transmises au cours du troisième trimestre par les services de la Division de la Vie des Elèves (DVE).

Voies de recours : vous pouvez contester par un recours gracieux, dans un délai de quinze jours
1 la décision
2 l'affectation

Auprès de : M. Le Directeur Académique des Services départementaux

De l'Education Nationale

C.D.O.- E.A. (à l'adresse indiquée ci-dessus)

Cette lettre doit comporter les indications suivantes :

- Nom, prénom, adresse du requérant,

- Nom, prénom, date de naissance de l'enfant,

- Orientation proposée par la commission

- Adresse et date de la Commission qui a rendu la décision.

- Motif du refus

- Orientation souhaitée et motifs

Pour le Directeur Académique
des Services départementaux de l'Education Nationale
Président de la Commission
L'Inspectrice de l'Education Nationale

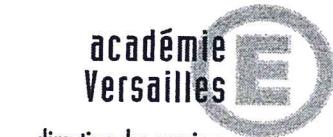
Madame Dumérial-Faivre

famille

établissement d'origine

établissement d'accueil

dossier



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine

Affaire suivie par
Anne CORNET
01 46 44 84 06

Muriel MOYAL
01 40 93 01 95

Courriel
ce.ia92.cdoea@ac-versailles.fr

CDOEA
Commission Départementale
d'Orientation vers les
Enseignements Adaptés
4 rue du Général Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux

Nanterre, le 6 Juin 2018

L'Inspectrice d'académie,
Directrice des services départementaux
de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine
Présidente de la CDOEA

à

Mr Mme N'DIAYE
13, avenue du Professeur Calmette
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Objet : Orientation en SEGPA à la rentrée scolaire 2018/2019

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) s'est réunie le 5 Juin 2018 et a examiné le dossier de :

Nom et Prénom : N'DIAYE Diarétou

Sexe : F

Date de naissance : 28/11/2004

Etablissement et commune d'origine : Collège de la Paix

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Après étude du dossier de votre enfant et au vu des éléments portés à sa connaissance, la commission vous propose une **orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés (EGPA)** en classe de 4^{ème} pour la rentrée scolaire 2018/2019. Mes services (DVE) vous communiqueront au courant du troisième trimestre une décision d'affectation en classe de 4^{ème} SEGPA.

Si vous n'acceptez pas cette proposition, il vous appartient de me le faire savoir par courrier dans un délai de quinze jours, en précisant le nom de votre enfant et son établissement actuel. Votre enfant sera alors affecté en classe de 4^{ème} ordinaire selon les procédures en vigueur dans le département.


Dominique FIS